

je suis tu es
nous sommes tous
migrants



**Pour une solidarité avec toutes les personnes ex
viennent !**

Communiqué de presse - Briançon,

Depuis le 24 février 2022, l'armée russe a envahi l'Ukraine et bombarde sa population. Plus de trois millions de personnes ont déjà fui leur pays et traversé les frontières des pays européens pour trouver refuge. Partout en France et en Europe, les initiatives d'accueil fleurissent. L'Union Européenne a pris la décision d'activer le dispositif de protection temporaire, adopté en 2001, mais qui n'avait encore jamais été appliqué, malgré la longue liste de guerres survenues depuis.

Avec une grande réactivité, les pouvoirs publics se mobilisent pour permettre aux ressortissants Ukrainiens de bénéficier d'une protection temporaire, mais en excluant de cette protection les ressortissants de pays tiers résidant temporairement en Ukraine.

Réuni en Assemblée Générale le 12 mars, le Mouvement citoyen Tous Migrants salue cet élan de solidarité nécessaire qui fait écho à ses revendications fondatrices, notamment que « toute personne exilée doit pouvoir trouver asile dans le pays de son choix ».

Tous migrants espère que ces décisions politiques à l'échelle nationale et européenne vont induire un tournant fort dans la politique d'accueil de toutes les personnes exilées, d'où qu'elles viennent, et appelle l'Etat à prendre ses responsabilités.

Depuis plus de 6 ans, nous dénonçons jour après jour des violations des droits les plus fondamentaux aux frontières françaises, ainsi que sur notre territoire. Nous dénonçons la violence d'un système d'asile européen se dérobant au droit commun et enfermant les personnes dans des procédures longues, précarisantes et trop souvent maltraitantes.

Or, la tragique actualité montre qu'une autre politique d'accueil est possible ! Cette discrimination entre les personnes exilées selon leurs origines est inacceptable.

Nous rappelons l'exigence du respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui déclare dans son article 13 : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

Nous demandons l'application inconditionnelle du droit à l'hébergement, à la santé physique et mentale, à l'éducation, à l'accès au travail, aux transports et à l'ensemble des droits sociaux.

Enfin, les pratiques de découragement et de criminalisation des personnes solidaires, qui viennent en soutien aux personnes réfugiées dans leur parcours, doivent cesser.

Le 12 mars nous avons également organisé une Grande Maraude Solidaire à Montgenèvre. Cet événement a rassemblé plus de 300 personnes qui ont pu constater la militarisation de la frontière et les conditions extrêmement périlleuses auxquelles sont confrontées les personnes exilées.

Plusieurs associations venues de Calais, de la Roya et du Pays Basque, sont venues apporter leurs témoignages et ont manifesté leur soutien en participant à la Grande Maraude Solidaire.

Le col du Montgenèvre est le théâtre depuis 4 ans de graves atteintes aux droits humains. Toutes les nuits, depuis l'hiver 2016-2017, des personnes solidaires maraudent dans la montagne pour porter assistance aux personnes exilées. Celle-ci sont contraintes de prendre des risques considérables pour échapper aux contrôles de police et aux refoulements systématiques en Italie, quels que soient leurs statuts et pays d'origine.

Dans les faits, cette politique de rejet systématique se traduit la plupart du temps par des actes illégaux qui peuvent conduire à des pratiques barbares et dangereuses de traque et de chasses à l'homme entraînant parfois la mort ou des blessures à vie.

Depuis quatre années, nous documentons avec rigueur ces graves atteintes aux droits fondamentaux, avec le soutien de l'Anafé, Amnesty, La Cimade, Médecin du Monde, Médecins sans Frontières, Le Secours Catholique, le CCFD-Terre Solidaire, et de parlementaires français et européens.

Cette réalité a été décrite par la Commission d'Enquête Parlementaire présidée par Sébastien Nadot, dont le rapport a été publié le 10 novembre 2021.

Depuis la publication de ce rapport parlementaire, la réponse tangible du gouvernement s'est surtout traduite par une augmentation de la militarisation de la frontière et une aggravation de la situation pour les personnes exilées. Que ce soit à Calais, au pays basque ou à la frontière italienne, cette politique rendue en notre nom a provoqué la mort de nouvelles personnes dans une indifférence coupable. Pour combattre cette indifférence, le 6 février dernier, partout sur le territoire national et à l'étranger, se sont tenus des rassemblements pour commémorer les morts des frontières.

Ensemble, et avec le soutien des grandes associations nationales, restons mobilisés pour défendre nos droits fondamentaux parce que nous sommes tous migrants.

Contact presse

Agnès ANTOINE : 06 37 75 75 77

Michel ROUSSEAU : 06 80 60 43 50

tousmigrants@gmail.com